



## SEJOUR RAQUETTES à SEYNE LES ALPES (04)

du 27 au 30 janvier 2012



Le village de **Seyne-les-Alpes** est situé dans **les** Alpes de Haute Provence, entre Digne-les-Bains et le Lac de Serre-Ponçon, au coeur de la Vallée de la Blanche. Culminant à 1 260 m d'altitude, le village nous accueille dans le décor grandiose et majestueux de la Chaîne de la Blanche couronnée par les sommets de l'Aiguillette, Rocheclose et des Têtes.

Le relais **Cap France Air et Soleil** rénové, de taille familiale, se situe à 300 mètres à pied du village fortifié au milieu de l'enceinte de montagnes.

Air et Soleil met à notre disposition une salle à manger provençale, des salons spacieux et clairs avec télévision et cheminée, un "p'tit bar", une terrasse plein sud, un spa et un sauna, le tout baptisé "petit coin de Suisse égaré sous le ciel de Provence" !!! (plus d'info sur [air-soleil.com](http://air-soleil.com))

Nous serons logés en chambre double, en pension complète, pique nique fourni pour le midi (sauf le 1er jour) linge de toilette et draps compris. Nous aurons 3 guides pour 3 niveaux de randonnées également dans la prestation.

Le centre peut nous fournir sur commande anticipée **des raquettes + bâtons**, matériel dernière génération, au tarif de 20 € pour tout le séjour. Il faudra le signaler à l'inscription.



### Prix du séjour : 205 €

<b>+ options</b>	<b>matériel :</b>	<b>20 €</b>
	<b>assurance annulation :</b>	<b>7 €</b>

- ✚ règlement total à l'inscription
  - un chèque de 105 € + option et/ou assurance
  - un chèque de 100 € encaissé en janvier
- ✚ tout dossier incomplet sera refusé

✚ **Inscriptions samedi 8 octobre de 9 à 11 heures à la Randonnière**

### PROGRAMME

Vendredi 27 janvier : départ à 8 heures de la Buge en car confortable, prévoir le pique nique du 1er midi, une salle chauffée sera mise à notre disposition à l'arrivée.

L'après midi : visite à pied la Citadelle de Seyne (prix d'entrée compris dans le séjour), nos chambres seront libres vers 18 heures. Installation, apéritif, dîner et animation en soirée.

Samedi 28 : journée raquettes avec nos guides, pique nique fourni par l'hôtel. Le soir, dîner et animation.

Dimanche 29 : journée raquettes avec nos guides, pique nique fourni par l'hôtel. Le soir, dîner et animation.

Lundi 30 : ½ journée de raquettes le matin, repas à l'hôtel, et retour vers Sanary en fin de journée.

*S'il y avait un manque important de neige, des balades superbes peuvent être proposées, ainsi que des visites d'élevage de rennes et bisons, de cabanes à sucre...*

**Programme établi sous réserves**

***L'équipe Voyage espère vous avoir concocté un chouette séjour !!!!***

AC-26/09/11



## Bulletin d'Inscription à remplir en double exemplaire

### SEJOUR : RAQUETTES à SEYNE LES ALPES

du 27 au 30 janvier 2012

	① Mes coordonnées	② La personne qui m'accompagne
Nom		
Prénom		
N° de licence		
Téléphone	Fixe : Mobile :	
E-Mail		
En cas d'urgence, prévenir ..... Tél .....		
Je voyage seul(e) :	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Je règle un supplément chambre individuelle <input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non</li> <li>▪ Si non, je partage une chambre double avec : .....</li> </ul>	
Assurances	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour et je remplis le bulletin correspondant : <input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non</li> <li>▪ Si oui, je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites, disponible à la Randonnière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Je souscris l'assurance annulation et interruption de séjour et je remplis le bulletin correspondant : <input type="checkbox"/> oui    <input type="checkbox"/> non</li> <li>▪ Si oui, je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites, disponible à la Randonnière</li> </ul>

**Les Conditions de vente Générales et légales (art R 211-3 à 211-11 du code du tourisme) et d'annulation, sont à votre disposition à la Randonnière**

	Prix Unitaire	①	②	TOTAL
Prix du séjour	205,00 €			
Supplément chambre individuelle	non			
Assurance annulation	7,00 €			
Autres : matériel raquettes + batons à réserver	20,00 €			
<b>TOTAL GENERAL</b>				

### REGLEMENT

**Le jour de l'inscription, en 2 chèques établis à l'ordre des Randonneurs Sanaryens**

- ✓ le premier de 105 € + options (assurance, matériel)
- ✓ le deuxième de 100 € encaissé en janvier 2012

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
agissant pour moi-même et/ou pour le compte de la personne qui m'accompagne, déclare avoir pris connaissance des conditions générales de ventes de voyages figurant en annexe.

Fait à Sanary-sur-Mer, le \_\_\_\_\_

Les Randonneurs Sanaryens
---------------------------

Lu et approuvé (mention manuscrite)
Signature de l'adhérent

**BULLETIN D'ASSURANCES « ANNULATION ET INTERRUPTION DE VOYAGE », « BAGAGES » ET "ASSISTANCE RAPATRIEMENT"**  
**(Contrat MMA IARD Assurances Mutuelles/MMA IARD n° 114 243 004 )**

Les souscriptions de l'assurance annulation et interruption seront enregistrées à réception du présent bulletin accompagné de son règlement

**(1) Formulaire à retourner à la FFRP 14 rue Riquet 75019 PARIS**

**Nom** ..... **Prénom** ..... **Age**.....

**Adresse**

**Code postal** ..... **Ville**

**Tél.** ..... **Numéro de licence FFRP** .....

**Inscription au voyage n° 1 Destination RAQUETTES SEYNE LES ALPES** .....

**Date d'inscription au séjour** ..... **Date de début de séjour** 27/01/2012 ..... **Date de fin de séjour** 30/01/2012

\* Je souscris **l'assurance annulation et interruption de séjour**

- . < 250 €                7€
- . de 251 € à 400 €     12 €
- . de 401 € à 800 €     21 €

**Cotisation retenue**.....

7      €

Au-delà consulter la Fédération.

\* Je souscris **l'assurance bagages**

Montant de la garantie	800 €
<b>Destination</b>	
France métropolitaine <input type="checkbox"/>	8 €
Corse, DOM. TOM, étranger <input type="checkbox"/>	16 €

**Cotisation retenue**

€

\* Je souscris **l'assurance "Assistance voyageur"** :

- France Métropolitaine (compris si annulation souscrite)
- Autres pays

11 €

je joins mon règlement pour un **montant total** de (somme non remboursable) .....  
 (Par chèque à l'ordre de votre association)

€

Fait à ..... le .....  
 Signature du souscripteur

\* Cocher la case concernée

**En cas de sollicitation de MMA Assistance (  01.40.25.59.59), préciser lors de l'appel :**  
 le numéro de protocole : **582 471** et  
 le numéro de contrat : **114 243 004**